## VILLE DE LA FERTE-BERNARD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 14 décembre 2017 Date d'affichage 14 décembre 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 24 (+ 3 procurations)

votants 27

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20171221-DEL\_17\_12\_20\_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017 Affichage : 21/12/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



#### L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le VINGT DECEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents: M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M GALLAND Philippe, Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Thomas GAETAN, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Michel DIEDERICH, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. Claude DROUET, Mme Sylvie FAVRET

<u>Excusés</u>: Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme BURLOT Dominique (Pouvoir donné à Jean THOREAU), M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET), Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Quentin GUTIERRES

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sophie DOLLON a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

VU le Budget Primitif 2017,

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (27 Pour – 0 Contre – 0 Abstention)

Approuve les virements et augmentations suivants :

## **Budget VILLE**

#### VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses		Dépenses	
+		-	
Investissement			
3,21 c/ 2188 progr. 00332	2 500	0,20 c/ 2188 progr. 00307	2 500

# AUGMENTATIONS DE CREDITS

Dépenses		Recettes	
+		+	
Investissement			
0,1 c/ 204411	6 500	0,1 c/ 2115	6 500
3,12 c/2313 progr. 00354	80 000	3,12 c/1322 progr. 00354	22 150
0.1 c/ 020	30 650	3,12 c/1321 progr. 00354	57 200
0,1 c/ 2764	600	4,14 c/1322 progr. 00321	11 970
0,1 c/ 165	1 000	4,14 c/1328 progr. 00321	14 370
		4,14 c/1328 progr. 00321	6 560
Fonctionnement			
0,1 c/ 739223	15 400	0,1 c/ 73223	15 400

# AUGMENTATIONS DE CREDITS

Dépenses	Recettes
+	+
Fonctionnement	
0,1 c/ 023 10 000	0,1 c/ 722 chapitre 042 10 000

# AUGMENTATIONS DE CREDITS

Dépenses	Recettes
+	+
Investissement	
0,1 c/ 2313 chapitre 040 10 000	0,1 c/ 021 10 000